



# Assemblée générale

Distr. générale  
28 août 2013  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Vingt-quatrième session

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,  
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,  
y compris le droit au développement**

## **Mise en œuvre de la résolution 23/26 du Conseil des droits de l'homme sur la détérioration de la situation des droits de l'homme en République arabe syrienne et la nécessité d'autoriser immédiatement l'accès de la commission d'enquête**

### **Note du secrétariat\***

Dans sa résolution 23/26, le Conseil des droits de l'homme a invité le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées à lui présenter à sa vingt-quatrième session son rapport à l'Assemblée générale sur la situation extrêmement précaire des personnes déplacées en République arabe syrienne, conformément à la résolution 67/262 de l'Assemblée générale. Le secrétariat a l'honneur de renvoyer le Conseil au rapport que le Rapporteur spécial a soumis à l'Assemblée générale (A/67/931).

---

\* Soumission tardive.